



## EN DIRECT DU CCE DU 28 MARS 2018

**PRESIDENCE : Christian METTOT Directeur des Ressources Humaines**

**Présentation de la nouvelle Directrice des Ressources Humaines et des Relations Sociales, Marcela COFRE, en remplacement de Françoise TIRILLY qui devient Médiatrice sur les risques psycho sociaux.**

### **INFORMATION SITUATION FINANCIERE ET ECONOMIQUE 2017 : Vincent CRISTIA Directeur Général Délégué et Gislain BROCARD Directeur Financier**

**La situation de trésorerie de 2017 a été difficile. Il en sera de même sur 2018.** Il faudra trouver des solutions avec le concours de l'Etat si nécessaire. Il y a une gestion centralisée de la trésorerie. S'il y a des pertes en 2018, elles le seront sur l'EPIC et non pas sur les filiales. **Les banques ont accepté de prolonger leurs concours sur 2018.** La garantie de l'Etat porte sur les missions de services publics. **Il n'y a pas d'inquiétude sur le paiement des salaires en ce début d'année**

L'Etat semble vouloir trouver une solution légale sur les redevances immobilières que nous devons lui payer quand nous étions Association. Sur l'Epic il s'agit des taxes foncières. **Nous travaillons sur des réponses apaisées avec l'Etat sur ce sujet.** La valeur des sites transférés par l'Etat a été évaluée à 410M€.

A FIN NOVEMBRE 2017 :

**CHIFFRES** : Un excédent brut d'exploitation plus dégradé qu'à la même période de 2016  
Un résultat net en baisse de 12% vs 2016

**HEURES** : Recul de 0,5% sur les HTS par rapport à la même période en 2016. La baisse est surtout due sur les segments Conseils Régionaux SIEG, CSP, LADOM, Pole Emploi Formation, Emploi d'avenir... Certains segments sont à la hausse comme Défense mobilité, Conseils Régionaux Appels d'Offres, CIF, Marchés Entreprises, Réfugiés-Migrants...

**REGIONS** : Sept régions voient leurs HTS en progression : Ile de France +7%, Occitanie +7,5%, Nouvelle Aquitaine +6%, Hauts de France +2,6%, Bretagne +5%, PACA +3,7%, Pays de la Loire +0,7%.  
6 autres sont en baisse Grand Est -11%, Bourgogne Franche Comté -18%, Centre val de Loire -15%, AURA-5,9%, Normandie -2,6% et Corse -2%.

**EFFECTIFS** : 8247 ETP avec + 41 ETP par rapport à la même période de 2016.

Les charges de personnel voient une augmentation de 2,5M€ avec pour causes principales : **l'évolution de la masse salariale (taxe apprentissage, ICCP, indemnités de précarité...), les indemnités de départ, la mise à jours des provisions CP RTT CET, l'intérim...**

**POUR 2018** : (Cf. CCE de décembre 2017)



**Nous présentons un CA en baisse vers 680M€, avec une diminution importante (-55M€) sur les Conseils Régionaux** en AURA, Hauts de France, en Pays de la Loire, en PACA. Nous ne prenons pas en compte le PIC à venir dont les modalités ne sont pas connues à ce jour. L'EBE se verrait dégradé de 9% par rapport à celui de 2017.

**Nous prévoyons -396 ETP (101 CDD + 295 CDI) à fin 2018** pour atteindre environ 7400 ETP avec une baisse corollaire de la masse salariale. Les frais de fonctionnement, suite à la baisse du CA, diminueront eux aussi.

Le budget 2018 a été adopté par le CA en décembre 2017. Il peut être soumis à modifications en fonction de la conjoncture et de l'environnement de la formation professionnelle.

Décision des élus du CCE de désigner l'expert comptable APEX dans le cadre de la situation économique et financière de l'Afpa

#### **DEMATÉRIALISATION BULLETIN DE SALAIRE : Lamine SY DRH**

Une communication par mail sera adressée dès demain aux salariés. La dématérialisation sera opérationnelle dès avril. Il faudra exprimer le refus d'avoir le bulletin électronique. Le bulletin électronique sera déposé dans le « coffre-fort ». Le site sera [afpa.mypeopledoc.com](http://afpa.mypeopledoc.com). Le coffre-fort est la propriété exclusive du salarié avec une capacité de stockage de 10Go de documents personnels. **Rien ne sera définitif, les salariés pourront revenir à l'ancien bulletin papier.** La Caisse des Dépôts et **Conservation garantie ces documents 50 ans.**

Cette dématérialisation coûterait 50K€ à l'Afpa contre 70K€/an avec le format papier.

#### **INFORMATIONS DU PRESIDENT C. METTOT DRH**

La campagne des entretiens annuels va démarrer. Il y aura la fusion des 2 entretiens en un même moment. **Il n'y aura plus de double rattachement hiérarchique. Un salarié Accès à l'Emploi aura son entretien avec la ligne hiérarchique de la région EPIC,** la ligne fonctionnelle restant la filiale.

La Directrice Générale de l'Epic est la Directrice des 2 filiales. Par exemple, *l'assistante commerciale sera rattachée hiérarchiquement au DC par exemple*, ces changements seront communiqués par note de service par la DRH nationale.

**Elections professionnelles :** l'accord sur la définition des établissements distincts (13 Régions, Siège) est à la signature mais n'a pas été signé par les Organisations Syndicales. Ces dernières auront donc le loisir de contester cet accord devant la DIRECCTE dans les délais impartis.

La moitié du budget des ASC + Fonctionnement des CRE va être versée aux Directions Régionales ces jours.

- Le processus de suppression du service commercial Grands Comptes Siège est suspendu.



## **RETOURS SUR L'ETUDE CNAM : C. LEBARBIER RH**

Points positifs de cette expérimentation sur la qualité du travail et les RPS sur le centre de Champ sur Marne :

Volonté commune d'une convention tripartite CCE/DG/CNAM (coût d'environ 100 K€/an sur 3 ans).

Démarche originale dans la façon de mener l'étude.

Apports théoriques d'Yves Clot (universitaire) très forts, fins et ambitieux : le salarié acteur, les collectifs de travail, remettre l'humain au cœur du système, l'écoute et le dialogue constructif...

Des constats :

- Difficultés du formateur à s'adapter au niveau du stagiaire avec création de nouvelles aides
- Difficultés d'accès aux ressources par les formateurs CDD : codes d'accès donnés
- Création d'un SPOC sur la remise à niveau
- Difficultés pour les AT pour l'accueil des bénéficiaires : travail réalisé pour fluidifier les entrées
- . Limites de l'action
- Expérimentation trop ambitieuse, exigences énormes
- Invention de nouvelles instances de dialogue social
- Pas de prise de conscience de l'importance de l'implication demandée aux acteurs
- Peu d'explication sur la démarche engagée par Y. Clot
- Pas d'élargissement à d'autres centres
- Manque de clarté sur le mode de fonctionnement du CNAM, pas d'ordre du jour par exemple. Pas de modalités sur la poursuite de l'action

Maintenant :

Les mesures unilatérales sur les RPS vont être présentées et soumises à échanges sous peu, à voir lors de la prochaine réunion sur l'agenda social.

**Prochain CCE extraordinaire le 5 avril qui fera suite au CA sur les orientations stratégiques qui se tiendra le 3 avril 2018**

**Fin du CCE**

**La séance est levée à 17 H**

**Vos élus CFE-CGC :**

**Alex SOUILLET, Sonia LEBRETON, Michel FEYAERTS, Fabrice OGLIASTRO**

<http://www.cfecgcafpa.org/>

[permanence@cfecgcafpa.org](mailto:permanence@cfecgcafpa.org)

<https://www.facebook.com/snpeacfecgcafpa>